

Le Département de la Haute-Loire se singularise par une identité unique fruit d'une Histoire et d'une culture ancienne. Au cœur de ce territoire à dominante rurale, le Conseil départemental est le pivot d'une action politique cohérente (social, éducation, culture, environnement, voirie et aménagement...) et s'appuie pour cela sur 1200 agents engagés au service des Atiligériens.

Le contexte

Le Service Administration Finances Et Etablissements Medico Sociaux (SAFE) suit, accompagne et contrôle le fonctionnement de l'ensemble des établissements médico-sociaux relevant de son champ de compétence.

Le SAFE a une mission de contrôle et d'inspection dans l'ensemble des ESMS. Il travaille en étroite collaboration avec les services de l'ARS pour tous les établissements relevant d'une compétence conjointe et avec l'ensemble des services de la Direction des Solidarités humaines (D.S.H.) pour les établissements et services à compétence unique.

Le Pôle administratif, financier et des établissements comprend 8 personnes (7.7 ETP) et est sectorisé en deux services : Le service des établissements médico sociaux (SEMS) et le service administratif et financier (SAF).

Vos missions

Au sein de la cellule Etablissement et services médico-sociaux, votre mission principale sera de suivre le fonctionnement des établissements médico sociaux sous compétence départementale.

Cela consiste entre autre au suivi et contrôle du fonctionnement budgétaire, à la tarification et à l'analyse des états prévisionnels et réalisés des recettes et dépenses.

Le défi à relever !

Rejoignez-nous et venez contribuer à l'accompagnement des structures dans la prise en charge des plus fragiles !

Pourquoi pas vous ?

- **Vous êtes reconnu pour votre expertise dans le domaine de la comptabilité ?**
- **Vous avez l'habitude de travailler en équipe et disposez d'une bonne qualité relationnelle avec des interlocuteurs variés?**
- **Vous avez le sens et l'appétence de la dynamique sociale ?**

Formation requise :

De Bac à Bac+2 domaine comptabilité et analyse de gestion

Les Avantages du Poste

Une équipe dynamique
Une grande autonomie
Un cadre de travail et de vie avantageux (Cycle de travail possible, télétravail selon conditions)
RIFSEEP entre 355 à 365€ brut/mois (selon grade)

>> Envoyer votre candidature à recrutement.mobilite@hauteloire.fr

Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez prendre contact avec Lucie BRUN (Cheffe de service Administration Finances et Etablissements médico-sociaux) au 04.71.07.42.78



Cap 2030

UN COLLECTIF AU SERVICE D'UNE AMBITION



POURQUOI INTÉGRER LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE ?

Partagez nos valeurs

Orienté usagers

La reconnaissance de notre action passe par notre capacité à répondre aux usagers.

Collectif

Nous travaillons élus, partenaires et services, main dans la main.

Responsable

Pour le bien de nos concitoyens et de nos territoires, nous nous engageons à être moteur sur nos compétences réglementaires et être un acteur fédérateur sur celles dévolues à nos partenaires.

Des expériences à vivre

Vous êtes plutôt montagne et volcans ?

Alors, grimpez au sommet du Mézenc pour un lever de soleil à 360° ou embarquez à bord du train à vapeur le plus haut de France.

Envie de sources et fleuves sauvages ?

Flirtez avec les rapides des Gorges de l'Allier ou hissez la grande voile au Lac de Lavalette.

Vous êtes passionné par la culture et les chemins ?

Plongez dans les Lumières du Puy-en-Velay après un dîner dans ses ruelles colorées ou frôlez les rapaces au château de Rochebaron.



Identification du poste	
Intitulé du poste	Chargé de suivi des Etablissements et services médico-sociaux (ESSMS) (H/F)
Direction	Des Solidarités humaines
Service	Administration / Finances Et Etablissements Medico Sociaux (SAFE)
Cellule / COR / Collège / Secteur	Etablissement et services médico-sociaux
Résidence administrative	LE PUY EN VELAY
Type d'emploi	Permanent

Informations administratives	
Cadre d'emplois	Adjoints Administratifs Territoriaux
Grades	Tous les grades
Métier	Assistant de gestion financière, budgétaire ou comptable
Groupe de fonctions	C2
Sujétions spéciales	Non
NBI	Non
Temps de travail	Complet

DEFINITION

Le Service Administration Finances Et Etablissements Medico Sociaux (SAFE) suit, accompagne et contrôle le fonctionnement de l'ensemble des établissements médico-sociaux relevant de son champ de compétence. Il analyse les propositions budgétaires et arrête les prix de journée, étudie les bilans en fin d'exercice comptable, effectue les analyses financières et valide les plans pluriannuels d'investissement.

Il évalue la qualité de services dans les établissements tant au niveau de la prise en charge des résidents que dans la gouvernance réalisée par le gestionnaire (organisation, fonctionnement et coût des prestations). Pour ce faire, le SAFE a une mission de contrôle et d'inspection dans l'ensemble des ESMS.

Il travaille en étroite collaboration avec les services de l'ARS pour tous les établissements relevant d'une compétence conjointe et avec l'ensemble des services de la Direction des Solidarités humaines (D.S.H.) pour les établissements et services à compétence unique.

Au sein de la cellule Etablissement et services médico-sociaux, ce chargé du suivi aura pour mission de suivre le fonctionnement des établissements médico sociaux sous compétence départementale.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

- Tarification et analyse des Etats Prévisionnels des Recettes et des Dépenses (EPRD)
- Analyse des états réalisés des recettes et des dépenses (ERRD)
- Suivi et contrôle du fonctionnement budgétaire des établissements et services
- Analyse des plans pluriannuels d'investissement
- Analyse des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

- Instruction des projets de création, extension, restructuration, fermeture d'établissement et structures.
- Mise en place de tableaux de bord et indicateurs
- Participation aux schémas départementaux en faveur de personnes âgées, handicapées et protection de l'enfance
- Représentation du Conseil Départemental dans certaines instances (conseil d'administration, réunions liées aux travaux de restructuration des établissements...)
- Analyse des évaluations internes et évaluations externes

COMPETENCES REQUISES

Niveau requis : De Bac à Bac + 2

Formation et qualifications nécessaires :

- Comptable
- Analyse de gestion

Compétences techniques

- Connaissances comptables
- Capacité d'analyse de documents comptables et budgétaires
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Excel, Power point).
- Connaissances législatives et réglementaires en rapport aux activités (Code Action Sociale et des Familles CASF)

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Sens de l'organisation
- Rigueur

Personnelles :

- Capacités rédactionnelles et d'analyse financière

Relationnelles :

- Aptitude au travail en équipe (participation à des groupes de travail transversaux), avec les partenaires institutionnels, associatifs et avec l'ensemble du Conseil Départemental
- Sens de la dynamique sociale des établissements et services.

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

- Positionnement hiérarchique :
- Fonction de la personne responsable: Cheffe de service
- Niveau d'intégration dans une équipe

AUTONOMIE

- Haute

SPECIFICITES DU POSTE

- Organisation du temps de travail : Poste à temps plein, disponibilité
- Territoire d'exercice : Département de la Haute-Loire, déplacements fréquents
- Autre : obligation de réserve

Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste, prendre contact avec

Madame Lucie BRUN

Tel : 04.71.07.42.78

Adresse mail : lucie.brun@hauteloire.fr

**Adresser lettre de candidature + CV avec dates précises (JJ/MM/AAAA)
accompagnés IMPERATIVEMENT de**

- Une copie de l'attestation de réussite (si vous êtes lauréat de concours)
- Une copie de votre dernier arrêté de situation administrative (grade, échelon, indices) pour les demandes de mutation ou de détachement (agent de la fonction publique)
- Rémunération
 - Pour les fonctionnaires, le montant de votre régime indemnitaire (IFTS, IAT...) et le montant net avant prélèvement à la source de votre dernier bulletin de salaire
 - Pour les non fonctionnaires, le montant net avant prélèvement à la source de votre dernier bulletin de salaire
- copie du diplôme requis
- reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) A titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

avant le 2 mai 2024

Par mail à l'adresse : recrutement.mobilite@hauteloire.fr

ou par courrier :

Haute-Loire le Département

Service mobilité – compétences

1, place Monseigneur de Galard - CS 20310 - 43009 LE PUY EN VELAY Cedex